



SÉANCE PLÉNIÈRE DU 15 DÉCEMBRE 2014  
BUDGET PRIMITIF 2015.

*Intervention de David Cormand,  
Président du groupe des élu-e-s Europe  
Écologie - Les Verts.*

Monsieur le Président, chers collègues,

Ce dernier budget de mandature s'inscrit dans un contexte de grande incertitude économique, sociale et politique.

Confrontés à l'atonie économique, doublée d'un risque de déflation, les États multiplient les initiatives, parfois contradictoires, à la recherche de la croissance perdue.

A ce jour la quête de la croissance infinie est restée vaine, y compris pour le « champion allemand » de la rigueur budgétaire, qui en dehors d'un retour à l'équilibre, voit ses fondamentaux se dégrader après plus de quinze ans de politique libérale basée sur l'offre.

A l'inverse, les États qui ont misé sur une politique de la demande, s'ils sont parvenus à atténuer les effets de la crise, n'ont pas pu empêcher la montée des inégalités ni de la pauvreté.

C'est pour cela que nous, écologistes, prônons la rupture avec la doctrine de la croissance pour la croissance, dans un monde où les ressources naturelles s'épuisent, le climat et la biodiversité sont menacés et où la mondialisation menace de faire exploser la cohésion sociale.

Nous n'opposons pas l'environnement à l'économie, ni les entrepreneurs aux salariés, nous prônons une refonte de notre modèle de développement basé sur l'urgence environnementale, la justice sociale et la démocratie citoyenne.

C'est pourquoi, tout au long de ce mandat, nous avons agi pour réorienter les priorités régionales vers un modèle plus durable. Passer progressivement d'une économie basée sur la logistique, les industries polluantes, l'agriculture productiviste, les routes, vers une économie de proximité, de l'innovation, plus respectueuse de l'environnement et tournée vers la transition énergétique.

Nous avons en grande partie été entendus.

En témoigne l'essor de l'Économie Sociale et Solidaire, qui se traduit en particulier par la dynamique de création de sociétés coopératives (SCOP) en Haute-Normandie, mais on pourrait aussi citer la refonte de notre politique agricole, qui s'attache à la fois à améliorer les conditions de travail des agriculteurs tout en réduisant les impacts sur l'environnement, sans oublier de souligner le soutien à l'économie verte, l'éolien bien sûr, mais également la filière de la rénovation thermique.

Le bilan est donc globalement positif, mais beaucoup reste encore à faire. Le vieux logiciel est toujours présent, en témoigne la référence dans ce

budget au contournement Est indiqué comme une priorité du CPER pourtant ... absent du CPER !

Il faut donc rester vigilant, afin que les efforts engagés en faveur de l'environnement ne soient pas remis en question par le soutien à des projets du passé, qui pour le coup ne contribueront pas à faire de la Haute-Normandie l'un des premières « éco-régions ». Monsieur le Président, cher-e-s collègues, nous réaffirmons ainsi notre désaccord sur les projets de contournements routiers qui figurent dans le chapitre transports de ce budget.

Je pense en premier lieu au projet de déviation sud-ouest d'Évreux, mais également aux autres projets d'infrastructures qui ne relèvent pas de la sécurité routière, comme l'A150 : ces projets coûteux se réalisent au détriment de la construction d'alternatives, impactent fortement l'environnement ainsi que les terres agricoles, et ne répondent pas toujours aux attentes des usagers de la route, puisque certaines seront avec péage.

Ainsi on sent bien une hésitation à tourner définitivement la page. Ce qui conduit également notre collectivité à privilégier les expérimentations quand il y a une urgence environnementale et sociale à agir.

En matière de rénovation thermique, le tiers-financement, qui peut permettre à notre collectivité d'agir massivement tout en étant économe des finances publiques, ne doit pas être cantonné au seul secteur de l'habitat en milieu urbain ou périurbain, alors qu'il y a urgence à intervenir sur l'ensemble de l'habitat, des bâtiments publics et des locaux d'activités. C'est par cet engagement massif que nous donnerons, en outre, une impulsion porteuse de milliers d'emplois pérennes non délocalisables !

De même, les budgets de l'éducation et de la protection de l'environnement doivent constituer autant de gisements de nouvelles activités et d'emplois locaux non délocalisables.

Si nous votons ce budget, nous invitons la future assemblée, quelle qu'elle soit, à opter pour des choix clairs en faveur de l'environnement comme moteur de cohésion territoriale et de développement économique pérenne.

Notre région et au-delà les États européens sont à un tournant de leur histoire où ils doivent effectuer des choix déterminant pour l'avenir :

- préserver par tous les moyens le vieux modèle de développement au risque de sombrer définitivement dans une grave crise économique amplifiant les crises sociale et démocratique ;

ou

- mettre les enjeux environnementaux au cœur de leur modèle de société et de développement en allant vers la transition écologique,

C'est pour ce second choix que résolument nous optons.

Je vous remercie.